

L'Association Protectrice de Bienfaisance de la Prv. Quebec

Bureau Principal: 92, Temple Building, Montréal

Succursalle, Chambre Nos. 3 et 4,
No. 133, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Les familles doivent s'assurer dans
L'Association Prot. de Bienfaisance.
Pensez-y bien.



Venez voir les avantages que l'on
vous donne dans L'Association.
Consultation gratis.

Traits caractéristiques de l'Association.

Aucun honoraire d'entrée. — Son caractère Fraternel. — Chaque membre est co-associé — Pas de rituel ou mystère de loge. — Indemnité au coût réel. — Prêts faits aux membres après trois ans. — Secours comptant dans dix ans. — Les deux sexes admis au même taux. — Trente jours accordés pour paiement des contributions. — Les membres n'ont aucune responsabilité — Pas de restriction quand aux voyages ou à la résidence. — Les classes sont A, B, C. et D.

Classe **A.** L'on admet dans cette classe toutes personnes, hommes ou femmes, depuis 16 à 60 ans.

Classe **B.** L'on admet dans cette classe toutes personnes, hommes femmes ou enfants, quelque soit leur âge.

Classe **C.** Cette classe est plus particulièrement pour les enfants

Classe **D.** Cette classe admet les hommes, femmes et enfants depuis un an à 70 ans et donne des Bénéfices à la Maladie depuis l'âge de 16 à 55 ans.

L'on demande des représentants dans toutes les villes et villages.

S'adresser à **J. P. COUTLEE**, Directeur-Trésorier.

133, RUE ST-JOSEPH. ST-ROCH, QUÉBEC.